



## Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : [agecem@agecem.qc.ca](mailto:agecem@agecem.qc.ca) Site Web : [www.agecem.qc.ca](http://www.agecem.qc.ca)

### Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT tenue le **2 mars 2005** à 12h00 à la cafétéria

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Martin Boire à 12h19

#### 1. Ouverture de l'Assemblée

---

#### 2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Gabrielle O'Murphy

Appuyé par Vicky Frou

**« Que Philippe Baril soit président d'assemblée »**

Aucune demande de vote

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

---

#### 3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyé par Gabrielle O'Murphy

**« Que Louis-Philippe Savoie soit secrétaire d'assemblée »**

Aucune demande de vote

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

---

#### 4. Grève

##### Exposé de la situation

Étienne Hudon-Gagnon expose la situation du côté des prêts et bourses à l'Assemblée.

- Les coupures de 103 millions dans le programme de l'aide financière qui augmentent grandement les dettes des étudiants
- De nombreuses actions ont été entreprises durant les derniers mois et n'ont pas fait reculer le gouvernement sur sa coupure.
- La grève a son utilité car c'est un moyen qui a été efficace par le passé (4 grèves générales illimitées sur 7 ont permis aux étudiants d'avancer).

L'AGECEM suggère une grève de trois jours, commençant jeudi le 3 mars 2005 et que le vote soit un scrutin secret ayant lieu de 14h à 19h.

Gabrielle O'Murphy s'interroge sur les actions qui seront tenues. Étienne mentionne que ce sera discuté en plénière.

Philippe Baril explique comment l'AGE va procéder, c'est-à-dire que l'exécutif parlera du protocole d'entente, ensuite la FECQ et la FEUQ auront un temps pour s'adresser à l'assemblée, et ensuite il y aura une plénière pour discuter des modalités de la grève, et finalement le dépôt des propositions.

Martin Boire souligne les grands points du protocole d'entente conclu entre l'AGECEM et la direction. On demande quelques précisions sur le protocole.

Julie Bouchard, présidente de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec, parle sur les coupures et l'historique des moyens de pression sur le gouvernement.

Pierre-André Bouchard, président de la Fédération Étudiante Universitaire du Québec, fait de même mais du point de vue des universitaires.

Les membres s'exprimant pour la grève parlent surtout de l'importance des coupures sur les budgets des étudiants et les répercussions de celles-ci sur le futur même du Québec. Maxime Nadeau mentionne aussi le retrait de 70 millions \$ des Bourses du Millénaire à cause de la coupure. Plusieurs expriment aussi leur accord avec le principe d'une grève générale illimitée. Mathieu, de l'UQÀM, demande le droit de parole à l'assemblée pour s'exprimer sur la situation à l'UQÀM. Une partie de l'université est présentement en grève : on s'attend à ce que toutes les associations, ou presque appuient minimalement la grève.

Les étudiants contre expriment leur opposition à l'idée de perdre du temps d'étude et du temps sur le marché du travail. Ils sont aussi inquiétés par le retard sur les emplois d'été. Certains expriment aussi la crainte de perdre leur session à cause d'une grève renouvelable.

Merlin Trottier-Picard s'interroge sur les actions prévues. Étienne parle d'une manifestation le 3 mars à Sherbrooke et d'une manifestation éventuelle devant le bureau de comté de Michel Audet.

Annabelle Cyr demande si la grève est prolongeable. Philippe Baril répond que les étudiants pourront le proposer.

Il est proposé par Mathieu Jacques  
Appuyé par Maxime Nadeau  
« **Qu'une grève de trois jours soit déclenchée** »

Un amendement est proposé par Mathieu Jacques  
Appuyé par Maxime Nadeau  
« **Qu'une grève de trois jours, renouvelable, soit déclenchée à partir de jeudi le 3 mars à 8 heures** »

Il est proposé par Simon Lapointe  
Appuyé par Kevin Larose

**« Que l'amendement soit scindé de manière à étudier d'abord « renouvelable » et ensuite « à partir de jeudi le 3 mars à 8 heures » »**

Aucune demande de vote

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

Les discussions qui suivent concernent l'ajout du mot « renouvelable » à la proposition principale.

Kevin Larose affirme que la grève renouvelable est une grève générale illimitée déguisée. Philippe Baril expose la différence majeure entre les deux types de grève : la première se termine si une AGE de grève n'a pas quorum, l'autre se continuerait dans ces conditions. Les étudiants expriment leurs inquiétudes face à la perte de la session.

Une étudiante demande si la grève compte les fins de semaine dans son nombre de jours : Philippe Baril affirme qu'elle n'inclut que les journées ouvrables.

Aurel Desjardins s'interroge sur le coût de la publicité pour la grève pour la FECQ et la FEUQ. Julie Bouchard affirme que la FECQ n'a rien fait sur ce point, et que la FEUQ a dépensé 69 000\$ pour sa campagne médiatique.

Le président appelle le vote sur la première partie de l'amendement, soit l'ajout du mot « renouvelable » à la proposition.

Le président constate que la majorité de « pour » est écrasante, et qu'un décompte exact des voix n'est pas nécessaire.

**L'amendement est adopté à majorité.**

Les interventions concernant la deuxième partie de l'amendement, c'est-à-dire l'ajout des mots « à partir de jeudi le 3 mars à 8 heures », sont limitées à 3 pour et 3 contre.

Vicky Frou souligne l'importance de déclencher la grève jeudi le 3 mars 2005 à cause de la manifestation à Sherbrooke.

Aucune demande de vote

**L'amendement est adopté à l'unanimité**

La proposition principale est mise de côté pour pouvoir discuter d'autres propositions : on y reviendra à la fin de l'assemblée.

Il est proposé par Simon Lapointe

**« Qu'un plancher de 100 personnes présentes dans le collège soit nécessaire pour que la grève puisse continuer »**

**La proposition n'a pas d'appuyeur et ne peut donc pas être mise aux voix.**

Benoît Bergeron de la FECQ demande le droit de parole et s'exprime sur la grève générale illimitée et ses enjeux.

Un étudiant en soins infirmiers s'exprime sur l'importance de la médiatisation des actions des étudiants.

Certains étudiants expriment leur déception car ils ne souhaitent pas aller en grève.

Il est proposé par Marie Jodoin  
Appuyé par Véronique Morin

**« Que Techniques de Soins Infirmiers, Techniques d'Éducation à l'enfance, Techniques d'Hygiène Dentaire, Techniques d'Orthèses Visuelles et Techniques de Denturologie soient exclus du mouvement de grève. »**

Éric De Angelis demande le vote.

Le président constate que le contre est très majoritairement contre la proposition : le décompte exact des voix n'est donc pas nécessaire.

**La proposition est rejetée à majorité**

L'assemblée retourne sur la proposition de grève étudiée précédemment.

Merlin Trottier-Picard demande la question préalable.

Aucune demande de vote.

**La question préalable est adoptée à l'unanimité.**

Stéphanie Charbonneau demande le vote secret.

Éric De Angelis demande le vote sur le vote secret.

Le président constate une forte majorité de « pour » : un décompte exact des voix n'est donc pas nécessaire.

**Le vote secret est adopté à majorité.**

L'assemblée sera levée, malgré le vote secret, qui lui se poursuit jusqu'à 19 heures. Le résultat du vote secret est le suivant :

**Pour : 1767**

**Contre : 485**

**Abstentions : 30**

(Le décompte officiel des voix est inclus en annexe)

**La proposition est adoptée à majorité.**

---

**5. Levée de l'assemblée**

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 14h20.

---

**Philippe Baril**  
Président d'assemblée

---

**Louis-Philippe Savoie**  
Secrétaire d'assemblée